

AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée :

Lors de sa séance ordinaire du 7 juillet dernier, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement n° 2025-04 modifiant trois règlements d'urbanisme (permis, zonage et construction). Celui-ci contient une disposition pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande visant à autoriser sous certaines conditions l'implantation de thermopompes en cour avant peut provenir de toutes zones et de celles contiguës à chacune.

Le plan de zonage permettant d'identifier les zones est disponible au [www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca) dans la sous-section *Albertville* de la section *Municipalités* ainsi qu'au bureau municipal.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard **le 18 juillet 2025**;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Si une disposition visée par le présent avis ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement ainsi que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande sont disponibles au bureau municipal, situé au 1058 rue Principale à Albertville, pour consultation.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 9 juillet 2025



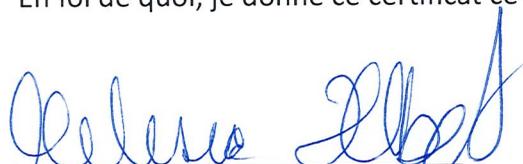
Mélissa Hébert, directrice générale  
et greffière-trésorière

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Hébert, Directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit à l'entrée du bureau de poste ainsi que celle du bureau municipal, le 9 juillet 2025, entre 8h00 et 16h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 juillet 2025.



Mélissa Hébert, directrice générale  
et greffière-trésorière